

Notre site vous informe :

<http://www.montpellier.snes.edu>

Pour nous contacter :

s3mon@snes.edu

19 octobre
Manifestation Nationale
à Paris
Pour le Service
Public d'Éducation

Sommaire :

PAGE 2 :

- Manifestation nationale le 19 octobre
- Pierre Antonini

PAGE 3 :

- Sarah, Claire, Magali, Christophe et les autres

PAGE 4 :

- Mouvement inter-académique
- Stagiaires en situation, néo-titulaires
- Non-titulaires
- AED

Mardi 2 décembre
Élection
des CAPA et CAPN
(titulaires)
et des CCP
(non titulaires)

PRIX : 0,30 €
MONTPELLIER SNES
Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue
MONTPELLIER - 04 67 54 10 70
Port payé - Dispensé de timbrage
Presse - Montpellier CT

Ensemble, pour une autre politique éducative

Récession, crise financière, sommets de crise sont le menu quotidien des media : une situation économique dont les conséquences ont de quoi légitimement inquiéter, et que le gouvernement n'hésite pas à utiliser pour appeler, au nom de la fatalité économique et de la gravité de la situation, à mettre de côté les revendications sociales.

Il ne lui suffira pourtant pas de réduire la voilure de quelques parachutes dorés pour masquer l'écrasante responsabilité des politiques ultralibérales dans la situation actuelle. Chacun voit bien que si les caisses sont vides lorsqu'il s'agit de l'école de la République et de l'avenir de la jeunesse, elles le sont moins pour voler au secours des grandes sociétés bancaires et financières et pour nationaliser les pertes après avoir privatisé les gains.

Aujourd'hui plus que jamais une formation de qualité pour tous, un système éducatif ambitieux pour l'avenir, une Fonction Publique et des Services Publics à la hauteur des besoins de notre société, sont nécessaires.

Un mois après une rentrée scolaire marquée par de fortes dégradations des conditions d'enseignement, le gouvernement persiste et signe dans sa décision de supprimer des postes par dizaines de milliers dans l'Éducation Nationale, et les menaces qui pèsent sur l'avenir des lycées, le baccalauréat et la formation des maîtres se précisent.

Plus que jamais toute notre profession doit se mobiliser pour mettre en échec le démantèlement programmé du système éducatif, imposer une autre politique pour le Service Public d'Éducation, pour ses personnels et pour la formation des jeunes.

Plus que jamais notre mobilisation doit rechercher le soutien massif et actif des parents d'élèves et de l'opinion.

Après la grève nationale du 7 octobre dans le 2nd degré à l'appel des syndicats de la Fsu, la Manifestation Nationale à Paris, le 19 octobre, à l'appel de 21 organisations – Fsu, Unsa-Éducation, Ferc-Cgt, Sgen-Cfdt, Faen, Sud-Éducation, Fepe, Unef, Unl et associations pédagogiques - sera une étape très importante dans la construction de cette mobilisation.

A nous d'en faire un succès qui interpelle publiquement et au plus haut niveau, la politique menée par le gouvernement dans l'Éducation Nationale, et un tremplin pour de prochaines actions nationales unitaires.

A nous d'imposer, y compris lors des élections du 2 décembre, le respect et le renforcement de nos statuts, l'amélioration de nos carrières et la revalorisation de notre métier.

A nous de mettre en échec les projets qui menacent l'avenir des lycées, du bac, de la formation des maîtres et d'imposer un débat de toute la profession pour faire prendre en compte nos propositions.

Montpellier le 7 octobre

B. Duffourg

DIMANCHE 19 OCTOBRE

GRANDE MANIFESTATION NATIONALE À PARIS



« Et après la grève du 7 ? » s'interrogent légitimement certains collègues !

Face à la politique menée par le gouvernement, face au démantèlement progressif de l'Éducation Nationale et de la Fonction Publique, une mobilisation massive et durable de toute la profession et le soutien des parents et de l'opinion sont nécessaires pour imposer une autre politique dans l'Éducation Nationale. La journée de grève du 7 octobre dans le 2nd degré est une première étape de cette mobilisation.

En pleine discussion sur la réforme des lycées ou de la formation des maîtres, alors que le budget 2009 prévoit la suppression de 13500 nouveaux emplois dans l'Éducation, il nous faut imposer le rapport de force et nos revendications pour l'école !

Alors oui, après le 7, la mobilisation continue ! Et se renforce !

Syndicats, parents d'élèves, syndicats

lycéens et étudiants, mouvements pédagogiques appellent ensemble à une grande Manifestation Nationale à Paris sur la base d'un appel commun : « L'Éducation est notre avenir : il ne doit pas se décider sans nous ! ». L'appel peut être signé en ligne (www.unecole-votreavenir.org).

Les 21 organisations signataires appellent à la mobilisation de toute la population pour une politique éducative ambitieuse et l'ouverture d'un vrai débat sur la place que l'on veut donner à l'éducation dans notre pays. De nombreuses organisations apportent leur soutien parmi lesquelles les confédérations CGT et CFDT.

Le Snés et les personnels du 2nd degré y porteront aussi l'exigence de la revalorisation de notre métier, de l'amélioration de nos conditions de service, d'emploi et de nos rémunérations, du respect et du renforcement de nos statuts.

Le Snés et la Fsu ont réservé près de 400 places dans des TGV : au départ de Perpignan (aller : 7h32 - 12h 41 ; retour : 17h20 - 22h29), Narbonne (aller : 8h15 - 12h 41 ; retour : 17h20 - 21h52), Béziers (aller : 8h33 - 12h 41 ; retour : 17h20 - 21h37), Montpellier (aller : 7h18 - 10h 41 ; retour : 21h20 - 0h59), Nîmes (aller : 7h50 - 10h41 ; retour : 21h20 - 0h 23).



le 19 octobre à Paris, faisons nous entendre!

Inscrivez-vous auprès du responsable Snés de votre établissement, ou du S2 ou du S3.

B. HUMEAU

PIERRE ANTONINI NOUS A QUITTÉS



Pierre Antonini est décédé à 87 ans après une vie de combats humanistes et progressistes. Professeur agrégé de Lettres Classiques, il fit quasiment toute sa carrière au Lycée Joffre.

Secrétaire académique (1957-1982), commissaire paritaire académique (1958-1982) et national (1967-1982). Membre de la CA Nationale (1955-2001), du Bureau National (1967-1990). Secrétaire national adjoint des Retraités (1993-1999), il était encore secrétaire

académique des retraités.

Son engagement syndical fut immédiat et intense. Membre du SNES, il refusa la scission de la CGT en 1948 et garda la double affiliation FEN autonome et FEN-CGT jusqu'en 1964. Principal responsable dans notre académie de la tendance B (future Unité Action), il participa pleinement à la construction du SNES tel que nous le connaissons. Dans la tendance UA, sa présence s'inscrivait, au-delà de la reconnaissance de son investissement syndical, dans une stratégie d'ouverture et de rassemblement.

Après de nombreuses candidatures sur des listes d'union ou de mouvements de gauche situés entre la SFIO et le Parti Communiste, il fut Conseiller Général PS (1976-1982) et conseiller municipal de Montpellier (1977-1983).

Au cours des années 1960, Pierre occupa le poste de secrétaire fédéral adjoint du PSU. Membre du Mouvement de la Paix, il fut un opposant à la Communauté européenne de défense. Partisan de l'indépendance algé-

rienne, il fut visé, en 1961, par un attentat de l'OAS. En 1971, sommé de choisir, pour incompatibilité de politiques scolaires, entre ses engagements politique et syndical, il choisit de quitter le PSU ; son adhésion (1973) au PS, dont il devint secrétaire fédéral à l'éducation, étonna les syndicalistes de la tendance UID.

Au-delà de ces engagements, Pierre, qui se définissait comme athée, milita dans les organisations laïques, notamment au sein de la Ligue des droits de l'homme dont il fut délégué régional. Défenseur de l'école laïque, il devint, dès 1980, délégué départemental de l'Éducation nationale. Il militait aussi dans l'association de sauvegarde du quartier de l'Aiguelongue, dans l'amicale corse de Montpellier et la Société de protection des animaux.

Tous ceux qui ont milité à ses côtés, comme les plus jeunes, sont redevables à Pierre d'avoir ouvert la voie au SNES d'aujourd'hui et d'avoir joué un rôle décisif dans sa construction et partagent la douleur de ses proches.

SARAH, CLAIRE, MAGALI, CHRISTOPHE ET LES AUTRES

Sarah, 31 ans, TZR physique-chimie au collège de St Clément de Rivière :

Alors tu seras nouvelle commissaire paritaire ?

Non, je l'ai déjà été en Nouvelle Calédonie. Je m'étais syndiquée au SNES dès mon année de stage, à Montpellier : c'était le syndicat qui défendait le mieux les profs.

Les CAPA venaient d'être mises en place en Nouvelle Calédonie. Je venais d'y être nommée, en plein transfert de compétences, j'ai eu envie de participer à ça.

Et tu es TZR ici maintenant...

Quand je suis venue déposer mon dossier de mutation, j'ai proposé mon aide pour le collectif TZR SNES. J'ai envie de défendre les TZR, intervenir pour eux dans les services au rectorat et en CAPA.

Seulement les TZR ?

Non, bien sûr ! Les conditions de travail des collègues en poste fixe se dégradent aussi, mais les TZR sont encore plus exposés. Commissaire paritaire, pour moi, c'est se battre pour l'équité de traitement de tous les collègues.

Magali, 34 ans, professeur de SVT au Collège d'Aigues-

Mortes :

Tu es candidate pour un nouveau mandat ?

Oui, parce qu'on défend les personnes et que c'est efficace.

Comment as-tu ressenti ton premier mandat ?

On m'a fait confiance assez vite. Je pensais que les copains auraient plus de mal à faire confiance à quelqu'un de jeune.

La première fois qu'on se retrouve avec tous les documents, sur la hors classe ou sur l'avancement, c'est impressionnant tout ce qu'il y a à vérifier.

Être commissaire paritaire, qu'est ce que ça signifie pour toi ?

Un commissaire paritaire c'est quelqu'un qui défend les collègues, s'assure qu'il n'y a pas de passe-droit ni d'oubliés du système. Beaucoup de collègues ne sont pas informés sur leurs droits, leur carrière.

Donc, les informer sur leurs droits ?

Dans mon collège comme au SNES académique, j'aime répondre aux gens, chercher des solutions pour eux, les défendre, défendre le paritarisme...

Tu le sens menacé ?

L'administration essaye de grignoter miette après miette.

Mais on tient bon !

J'ai envie de dire aux collègues que c'est ensemble qu'on peut obtenir des choses et défendre nos droits.



Claire, 32 ans, professeur de lettres modernes au lycée Dhuoda, Nîmes :

Ce sera ton deuxième mandat ?

Oui. J'ai commencé directement sur les mutations.

Tu as aimé ça ?

Oui ; c'est un travail collectif qui fait avancer les droits collectifs. Il faut un système équitable partagé par tous, des barèmes.

Certains sont contre les barèmes...

Aucun barème n'est parfait, mais c'est le moyen de traiter les situations et les collègues de la façon la plus juste possible. A mon avis, des droits collectifs garantissent mieux les droits de chacun.

Pour toi, les CAPA c'est la garantie d'un système de gestion collective équitable ?

C'est aussi un lieu où on peut agir pour le système éducatif. Au début, on a l'impression que c'est un « truc administratif ». En fait on y traite aussi des problèmes « politiques » : par exemple, quand il y a des suppressions de postes, les mutations sont plus difficiles.

Tu es responsable de la CAPA agrégés ?

Je participe à la CAPA agrégés, et j'ai encore à apprendre.

Mais je ne suis pas seule ! J'apprends avec les autres commissaires paritaires. La partie technique, c'est peut-être la plus facile à acquérir. Pour le global, je m'appuie sur les autres. Les commissaires paritaires SNES sont nombreux, nous sommes le syndicat majoritaire.

Et tu as envie de continuer ?

Parce que je me sens utile.

Christophe, 40 ans, professeur de mathématiques au Lycée Jean Moulin, Béziers :

Depuis quand es-tu commissaire paritaire ?

C'est mon deuxième mandat. Henri Carvin, au Lycée J. Moulin m'avait demandé d'être sur les listes du SNES.

Tu avais accepté pour quoi ?

Par conviction, pour défendre les collègues. Parce qu'on a un regard sur ce que la « machine » peut faire, principalement sur les mutations.

La machine ?

L'administration et les logiciels qui gèrent les personnels.



Tu penses que c'est impersonnel ?

En fait, nous sommes le facteur humain : comprendre les collègues qui nous appellent ou viennent à la permanence, faire respecter leurs droits, avoir un regard sur ce qui est fait, dénouer des situations délicates.

Seul face à « la machine » ?

On travaille en équipe. Quand tu es responsable d'un dossier, les autres sont là pour t'épauler.

Tu es au SNES depuis longtemps ?

Depuis 96, ma deuxième année, à Créteil. C'est le syndicat qui répondait le plus à mes attentes. Puis ma femme et moi, on a eu une mutation simultanée pour l'académie de Montpellier. On a été TA, TZR, et un jour, coup de fil d'une commissaire paritaire du SNES : nous étions nommés à J. Moulin Béziers. Je me suis dit : si plus tard tu es commissaire paritaire, c'est toi qui préveniras les collègues.

STAGIAIRES EN SITUATION, NÉO-TITULAIRES QUELLE FORMATION ?

Cette année, contrairement aux années précédentes où elle se concentrait sur 5 semaines pendant lesquelles les stagiaires étaient remplacés, la formation des stagiaires en situation n'a pas été prévue sur le temps de service. Six heures de formation tous les lundis en sus des heures de cours, ont pour conséquence des problèmes d'emploi du temps pour certains, et une importante surcharge de travail

pour tous. Le Snes a rappelé à l'administration l'importance pour les stagiaires de pouvoir suivre leur formation dans de bonnes conditions. Des mesures devraient être prises ... À suivre.

La mise en place d'une formation complémentaire pour les néo-titulaires pose des problèmes comparables : nécessaire, elle ne doit cependant pas entraîner un alourdissement de leur charge de travail qui les met-

trait en difficulté. C'est pourquoi, tout en tenant compte des contraintes liées à l'organisation de la formation IUFM, il est temps de mettre en place un plan de formation qui tienne compte de la réalité des conditions de travail des collègues : formation hebdomadaire assortie d'une décharge horaire ou formation groupée sur le temps de service par exemple.

F. DENJEAN-DAGA

MARDI 2 DÉCEMBRE DES ÉLECTIONS AUSSI POUR LES NON TITULAIRES

Les non titulaires vont enfin avoir des représentants non titulaires élus dans des commissions consultatives paritaires (CCP) au rectorat.

Elles auront lieu le 2 décembre. Pour être électeur et éligible, il faut être en poste au moins à partir du 2 novembre et avoir au moins six mois d'ancienneté.

Votent dans leur établissement : les MA, les

contractuels enseignants et Cpe, les Copsy intérimaires et les vacataires du second degré. Votent par correspondance : les contractuels en formation continue, les assistants de langues vivantes, les intervenants en langue vivante en primaire et les instituteurs suppléants...

Le scrutin est de « type référendaire » : les collègues non titulaires votent pour des syn-

dicats qui les représentent, chaque syndicat désigne ensuite les collègues non titulaires qui siègeront dans les CCP.

Le 2 décembre votez et faites voter pour la liste FSU : Snes, Snep, Snuep non titulaires !

Pour le collectif non titulaires SNES :

B. GÉLY

AED

SE DÉFENDRE, S'ORGANISER

Certains abus de pouvoir peuvent être commis, facilités par une gestion orale ... Parfois un contrat n'est pas renouvelé, sans raison apparente. Telle assistante d'éducation dont le contrat n'est pas renouvelé, avait dit son désir d'enfanter ; mais bien sûr personne ne peut imaginer qu'il y ait une quelconque relation...

Dans un certain nombre d'établissements, l'administration locale montre une grande ignorance des droits et procédures d'indemnisation et des règles à observer au regard des lois pour mettre fin à un contrat.

Nous accompagnons au tribunal administratif plusieurs dossiers ... Cependant dans le cas où les textes sont connus, les durées du

préavis, les délais légaux au début des procédures nécessitent que le SNES soit mandaté pour intervenir en votre nom : l'adhésion au SNES donne le caractère légal nécessaire et accroît notre efficacité.

Ayez le réflexe syndical dès aujourd'hui. Rejoignez le SNES !

R. MARTIN

MUTATIONS

MOUVEMENT INTER ACADÉMIQUE

Les dates d'ouverture et de fermeture du serveur pour la saisie des vœux ne sont pas encore publiées (très probablement fin novembre - début décembre).

Comme chaque année, le Snes organise des réunions et des permanences pour informer et conseiller les collègues. Les commissaires paritaires nationaux et académiques du Snes seront à vos côtés et interviendront dans les commissions, en janvier (vérification des barèmes) et en mars (affectations), pour vous défendre, faire respecter les droits de chacun et améliorer le projet de mouvement Inter académique dans le respect de l'équité et de la transparence.

F. DENJEAN-DAGA C. MATAN

Perpignan : IUFM, lundi 24 novembre à 17h
Nîmes : IUFM, lundi 24 novembre, 12h-14h

Permanences

Aude : Carcassonne, lycée P. Sabatier : mercredi 26 novembre, 14h30. Narbonne, lycée Lacroix : mercredi 3 décembre, 14h

Gard : Bagnols sur Cèze, lycée G. Brassens : lundi 24 novembre, 15h-17h. Nîmes, siège du Snes, 26 bis rue Becdelièvre : mercredi 26 novembre, 14h-17h. Nîmes, lycée Dhuoda : mardi 2 décembre, 11h-13h

Hérault : Béziers, lycée J. Moulin : lundi 24 novembre, 12h-14h. Sète, collège V. Hugo : vendredi 28 novembre 17h.

Lozère : Mende, siège de la FSU, la Chicanette, rue des Écoles : mercredi 26 novembre, 14h-17h ; et par téléphone : 04 66 65 14 60 et 04 66 65 39 79.

P.O. : Perpignan, siège du Snes, 18 rue

Condorcet : permanences du lundi au jeudi, 14h30-17h. Et au **siège académique** du SNES à Montpellier, Enclos des Lys B, 585 rue de l'Aiguelongue : du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30 (04 67 54 10 70).

DOSSIER HANDICAP

Les collègues ou leur conjoint, ayant une pathologie pouvant donner lieu à une bonification lors des mouvements inter et intra, doivent impérativement fournir, pour voir leur dossier examiné, une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Elle est établie par les maisons départementales du handicap. La procédure peut prendre un à trois mois : n'attendez pas !

Réunions spécifiques aux stagiaires

Montpellier : lycée J. Guesde, mercredi 19 novembre, 14h30-17h